

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

Dix-septième Conférence des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabes

A l'invitation du secrétariat général de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays arabes, le président du CICR, accompagné du délégué général pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a participé à la dix-septième Conférence des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabes qui s'est tenue à Nouakchott, du 15 au 17 mars.

Les représentants du CICR ont présenté un rapport sur les activités de l'institution au Moyen-Orient, et en particulier en République démocratique populaire du Yémen, qui a suscité un vif intérêt de la part des participants.

A l'issue de la réunion, la Conférence a adopté une série de résolutions dont l'une concerne directement le CICR. En substance, cette résolution l'invite à poursuivre ses efforts et son assistance en faveur des victimes des présents conflits au Moyen-Orient. D'autre part, elle incite les Sociétés nationales arabes à encourager leurs gouvernements à adhérer aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

Deuxième séminaire «Asie-Pacifique» sur la diffusion du droit international humanitaire

Le deuxième séminaire «Asie-Pacifique» sur la diffusion du droit international humanitaire a eu lieu à Kuala Lumpur, du 5 au 11 mai. Organisé conjointement par le Croissant-Rouge malais et le CICR, ce séminaire a réuni une cinquantaine de participants

provenant de 23 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence de M. Alexandre Hay, président du CICR, et Y. B. Dato Haji Abu Hassan bin Haji Omar, ministre des Affaires sociales de Malaisie. Le CICR était représenté également par M. Alain Modoux, chef du département de l'information, ainsi que par cinq autres collaborateurs, dont trois délégués-diffusion basés dans divers pays de la région. Pour sa part, la Ligue avait délégué le D^r Kingsley Seeveeratnam, chef du département Asie et Pacifique.

Ce séminaire consacré aux moyens et méthodes de diffusion (le premier, organisé en novembre 1978 dans la même ville, avait eu pour thème la substance même du droit international humanitaire) a été marqué par la qualité et le caractère très concret des exposés présentés. Par ailleurs, le travail en groupes a permis des échanges de vues et d'expériences très fructueux. La participation d'experts en communication, extérieurs au mouvement de la Croix-Rouge, s'est révélée extrêmement positive et stimulante. Le thème de chaque journée a été consacré à un public particulier (volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, jeunesse, milieux académiques, médias), l'exposé introductif ayant été présenté chaque fois par l'un des experts extérieurs au Mouvement connaissant la problématique liée à ces différents publics.
